



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

SÉANCE ORDINAIRE 24 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 24 septembre 2024 à 16 h à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine située au 5465 Boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

Mme la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine
M. les conseillers : Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine
Jean-Michel Pepin, Ville de Delson
Éric Lecourtois, Ville de Delson
Est également présent : M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

229-09-24

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois d'ouvrir la séance à 16h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230-09-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 27 août 2024
3. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – août 2024
4. Adoption budget du complexe sportif 2025
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2025, 2026, 2027
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Annick Latour et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

231-09-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 août 2024

Il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Jean-Michel Pepin et résolu, d'adopter le procès-verbal du 27 août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

232-09-24

**APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES PAYABLES –
AOÛT 2024**

Il est proposé par Annick Latour, appuyé par Jean-Michel Pepin d'approuver la liste des déboursées et comptes payables – août 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

233-09-24

ADOPTION BUDGET DU COMPLEXE SPORTIF 2025

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un budget d'exploitation pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT que la construction du complexe sportif se poursuivra pour une livraison prévue en juin 2025 et que les premiers revenus d'exploitation seront enregistrés à la suite de la livraison du bâtiment;

IL EST RECOMMANDÉ d'adopter le budget équilibré 2025 affichant des revenus propres de 1 411 493 \$ et des charges de 1 857 794 \$. Les quotes-parts nécessaires à l'équilibre budgétaire représentent 290 051 \$ pour la ville de Sainte-Catherine et 156 250 \$ pour la ville de Delson.

Il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Annick Latour et résolu d'adopter le budget du complexe sportif 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

234-09-24

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025, 2026,
2027**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un programme triennal d'immobilisation;

Il est proposé par Jean-Michel Pepin, appuyé par Éric Lecourtois

D'adopter le plan triennal d'immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027 qui se répartit comme suit:

pour l'année 2025: 12 015 900\$

pour l'année 2026: 0 \$

pour l'année 2024 : 0 \$

pour un total de: 12 015 900\$

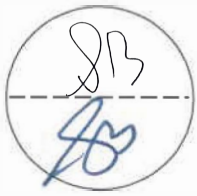
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

235-09-24

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Demande d'information sur le suivi des développements du projet.
- Est-ce que le budget sera publique ?



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

236-09-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois et résolu de lever l'assemblée à 16h08.

Sylvain Bouchard, président

Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier